

Fiche d'appel à candidatures
Chargé-e de mission Forêt-Bois
Contractuel-le en CDD de la Fonction Publique Territoriale
(Remplacement congé maternité)

A une heure au sud de Toulouse, au cœur des Pyrénées, le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a été créé en 2009 et regroupe 139 communes sur 2 500 km². Réunissant les collectivités concernées – communes, intercommunalités, Département, Région – le Syndicat mixte du PNR a pour mission d'animer et de coordonner la mise en œuvre de sa Charte, approuvée par décret ministériel. Il possède une équipe technique et d'animation d'une vingtaine de personnes, intervenant dans les domaines de la biodiversité, de l'énergie et du climat, des paysages, de l'économie et de la valorisation des produits locaux, de la forêt et du bois, de l'éducation à l'environnement, du tourisme durable, etc. (www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr).

La forêt est une composante majeure du PNR : elle occupe 57% de l'espace. Issue d'une évolution relativement récente des modes de vie ariégeois (abandon de l'agriculture vivrière en montagne, déprise agricole) et d'un changement rapide des paysages, elle constitue aujourd'hui l'espace naturel le plus présent dans le Parc. Les enjeux attachés à ces espaces sont nombreux : valorisation du bois, préservation de la biodiversité, adaptation au changement climatique, accueil du public, équilibre avec les milieux ouverts... Un état des lieux détaillé, réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc, présente tous ces aspects : https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/wp-content/uploads/2022/03/Foret_110322_ALS.pdf.

Pour travailler sur ces questions, le Parc naturel régional a piloté la réalisation, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la filière, d'une Charte forestière de territoire (<https://www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/les-actions-du-parc/la-foret-le-bois/les-chartes-forestieres/>).

Dans le cadre du remplacement d'un congé maternité, le Syndicat mixte du PNR recherche son futur / sa future chargé(e) de mission Forêt-Bois.

MISSIONS

Vous serez chargé(e) d'assurer la mise en œuvre de la Charte forestière du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

En priorité, il vous sera demandé de :

- Piloter la mise en œuvre du schéma de desserte forestière autour des lacs de Filheit et Mondély : lien avec les élus communaux, encadrement du prestataire pour l'animation auprès des propriétaires, participation aux réflexions techniques pour l'étude d'impact environnementale en lien avec le bureau d'étude et avec les maîtres d'œuvre pour le tracé des routes forestières...
- Organiser le montage d'un abri à vélo en bois local pour le siège du Parc à Montels en partenariat avec le lycée professionnel Le Garros : prise en charge de la logistique des journées de montage (hébergement, restauration des élèves), organisation d'une journée de transmission de savoir-faire sur la pose de bardeaux de bois en toiture (partenariat CAUE, artisans couvreurs, élèves en formation couverture), mobilisation des médias autour de l'évènement.
- Conseiller les collectivités locales pour réaliser des bâtiments et aménagements en bois local : présentation de la marque « Bois des Pyrénées », communication et mise à jour de l'annuaire forêt-bois local, accompagnement technique sur le choix des essences, aide à la rédaction des marchés publics...
- Faire le lien avec les partenaires : PEFC Occitanie, Association Bois des Pyrénées, Union régionale, Union Grand Sud et Association départementale des Collectivités forestières, CNPF, ONF, Groupement de développement forestier Sylvestre, Syndicat des forestiers privés, CFPPA, DDT, Conseil départemental, Région...
- Participer aux réunions de la Commission régionale de la Forêt et du Bois, à celles du réseau des animateurs de Chartes forestières de territoire d'Occitanie et aux réunions forêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

De plus, vous pourrez être en charge de :

- Accompagner une expérimentation à la certification FSC de propriétaires forestiers privés volontaires.
- Piloter une étude sur la faisabilité juridique et opérationnelle de la préemption de biens forestiers par les communes : recrutement du prestataire, encadrement de la mission.
- Accompagner des collectifs citoyens locaux pour l'acquisition et la mise en gestion douce de forêts : lien avec les collectifs citoyens et les prestataires techniques.
- Poursuivre la réflexion sur l'implantation d'une plateforme de commercialisation de bois local sec à destination des menuisiers et des particuliers : communication de l'étude économique, recherche d'un site approprié, accompagnement des porteurs de projets, recherche de financements.

Le/la chargé-e de mission sera également impliqué-e dans la vie du Syndicat mixte du PNR (commissions d'élus, rapports au Comité syndical et au Bureau, lien avec l'élue en charge des questions forestières), notamment pour la révision de la Charte du Parc sur les questions liées à la forêt et à la filière bois. Il/elle participera à la dynamique de mobilisation et d'implication des acteurs locaux autour du PNR et aux actions de communication du PNR.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES

- * Formation de niveau Bac + 5 et expérience en rapport avec la mission : gestion forestière et certification, desserte, construction bois, premières et secondes transformations du bois...
- * Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement de la filière forêt-bois française ;
- * Aisance relationnelle, goût du contact, capacité à travailler avec de nombreux partenaires et en équipe pluridisciplinaire ;
- * Bonne maîtrise de l'outil informatique et des systèmes d'information géographique (Arcview, QGIS) ;
- * Très bonnes expressions écrite et orale, concision de l'expression écrite et orale ;
- * Capacité à réaliser des documents de vulgarisation et de communication ;
- * Capacités d'écoute, diplomatie, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, autonomie, réactivité, sens de l'organisation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- * Résidence administrative en Ariège, dans les locaux du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, à Montels (09).
- * Contrat FPT à durée déterminée de 6 mois minimum à temps plein.
- * Rémunération sur base indiciaire (cadre A FPT) + régime indemnitaire + avantages (titres restaurant, mutuelle, CNAS...).
- * Permis de conduire et véhicule personnel indispensables.
- * Prise de poste prévue le 27 juin 2022.
- * Les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien à Montels (09) semaine 23.

Envoi des candidatures (lettre de motivation manuscrite, CV avec photo récente)

Au plus tard le lundi 30 mai 2022 à 10 h à :

**Monsieur le Président du Syndicat mixte du PNR – Pôle d'activités - Ferme d'Icart - 09240 MONTELS
et/ou à m.challier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Elodie Roulier, chargée de mission forêt-bois

Tél. : 05.61.02.71.69. – e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr